

# CONVOCATION

L'an deux mil quatorze et le 17 février, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour lundi 24 février 2014 à 20h, salle de la mairie.

Le Maire,

## Séance du 24 février 2014

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre février à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de ST SILVAIN BELLEGARDE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Serge DUMONTANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents** : M. Serge DUMONTANT, Melle Stéphanie PINGUET, M. Daniel PODETTI, M. Jean-Bernard HERITEAU, M. Pascal REDON, M. Jacques GALLAND, Mme Evelyne GRAVEY, M. Olivier BERTRAND, M. Alain BUJADOUX,

**Absents/Excusés**: M. Roland GALLAND, M. Vincent LAVERGNE a donné pouvoir à Olivier BERTRAND

**Secrétaire de séance** : Daniel PODETTI

### Approbation du compte rendu de la réunion du 05 décembre 2013

Olivier BERTRAND souhaite qu'il soit rajouté, au point n° 1 du précédent compte rendu, que c'est la Commune qui est maître d'ouvrage dans le cadre du plan d'aménagement du bourg.

Le Maire lui rappelle que le montant du marché est de 5 000 €, que cette somme était prévue au budget 2013, et qu'en deçà de 15 000 €, le Code des Marchés Publics n'est pas applicable.

Pour	Contre	Abstention
7	1	2
	O. BERTRAND	V. LAVERGNE A.BUJADOUX

### **Objet : Vote des comptes administratifs**

Les comptes administratifs sont présentés par S.PINGUET, 1<sup>ère</sup> adjointe. Un tableau récapitulatif de chaque Compte Administratif est remis à l'ensemble des Conseillers présents. Ces comptes sont identiques à ceux de la trésorerie.

Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

- Budget principal :

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Prévision : 235 323.00 € Réalisé : 172 048.05 €	Prévision : 197 954.00 € Réalisé : 168 192.61 €
<b>Recettes</b>	Prévision : 235 323.00 € Réalisé : 197 768.86 €	Prévision : 197 954.00 € Réalisé : 90 896.75 €

Pour	Contre	Abstention
6	0	3
		O. BERTRAND (2 voix) A.BUJADOUX

- Budget atelier

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	Prévision : 6 886.00 € Réalisé : 4 000.00 €	Prévision : 14 791.00 € Réalisé : 0.00 €
<b>Recettes</b>	Prévision : 6 886.00 € Réalisé : 4 811.24 €	Prévision : 14 791.00 € Réalisé : 0.00 €

Pour	Contre	Abstention
6	0	3
		O. BERTRAND (2 voix) A.BUJADOUX

**Objet : Affectation des résultats**

**Budget principal**

**Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2013 :	25 720.81 €
Résultat antérieur reporté (2012) :	56 344.41 €
<b>Total à affecter :</b>	<b>82 065.22 € (Excédent)</b>

Affectation de cet excédent de fonctionnement sera reportée comme suit, au budget 2014 :

- en section de fonctionnement au compte 002 :	24 557.36 €
- en section d'investissement au compte 1068 :	57 507.86 €

**Section d'investissement**

Résultat de l'exercice 2013 :	- 77 295.86 €
Résultat antérieur reporté (2012) :	+ 17 388.00 €
<b>Total à affecter :</b>	<b>- 59 907.86 € (Déficit)</b>

Affectation de ce déficit d'investissement sera reportée comme suit, au budget 2014 :

- en section d'investissement au compte 001, dépense :	59 907.86 €
--	-------------

Pour	Contre	Abstention
7	0	3
		O. BERTRAND (2 voix) A.BUJADOUX

**Budget atelier**

**Section de Fonctionnement**

Résultat de l'exercice 2013 :	811.24 €
Résultat antérieur reporté (2012) :	2 086.10 €
<b>Total à affecter :</b>	<b>2 897.34 € (Excédent)</b>

Affectation de cet excédent de fonctionnement sera reportée comme suit, au budget 2014 :

- en section de fonctionnement au compte 002 :	2 897.34 €
--	------------

- en section d'investissement au compte 1068 : 0.00 €

### Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2013 : + 0.00 €

Résultat antérieur reporté (2012) : + 14 441.99 €

Total à affecter : + 14 441.99 € (Excédent)

Affectation de cet excédent d'investissement sera reportée comme suit, au budget 2014 :

- en section d'investissement au compte 001, recette : 14 441.99 €

Pour	Contre	Abstention
7	0	3
		O. BERTRAND (2 voix) A.BUJADOUX

### **Objet : Débat d'orientation budgétaire**

Monsieur le Maire propose de faire le point sur les prochaines réalisations et présente une liste de travaux ou achats qu'il a établie :

<u>Projets</u>	<u>Coût</u>	Fonctionnement/ Investissement
Peintures fenêtres + portes façade arrière	8 200,00 €	F
Pose de 3 compteurs d'énergie	1 464,85 €	I
Logiciel Magnus	3 600,00 €	I
Travaux routiers :		
<i>Accès Moulin du Faux :</i>	3 251,68 €	I
<i>Accès Mme Villetelle :</i>	886,95 €	I
<i>VC du bourg à la RD 39 :</i>	37 076,00 €	I
<i>VC 1 de Rimareix à Chez Bardy :</i>	29 545,98 €	I
<i>VC Chez Lucet :</i>	12 137,01 €	I
<i>VC Chez Marlière :</i>	34 438,82 €	I
<i>VC Chez Barrat :</i>	13 128,49 €	I
<i>VC Chez Géline :</i>	4 888,95 €	I
<i>Accès Pinguet - village des Barris :</i>	2 561,83 €	I
<i>Accès Dezissert - village des Barris :</i>	1 767,69 €	I
Chauffage salle polyvalente	A déterminer	I
Travaux Chemin Chez Bardy côté 3 ponts	10 000,00 €	I

<b>Travaux commandés en 2013 et réalisés sur 2014</b>		
Travaux sur chemins Sannegrand (RAR)	4 801,94 €	I
Achat de tables salle polyvalente (RAR)	2 100,00 €	I
Etude Aménagement bourg (RAR)	5 000,00 €	I
Installation Eclairage publique suite sinistre	4 735,68 €	F

Le Conseil Municipal propose de rajouter les travaux dans la salle des associations à cette liste.

Pas de vote.

**Objet : Biens de sections - résultat des élections**

**- Section des Barris - demande de M. et Mme SCHMIDT**

Le Maire rappelle la demande de M. et Mme SCHMIDT qui souhaitent acquérir les parcelles AN 45 et 46 au village des Barris. Le conseil Municipal réuni le 08 avril 2013 s'est prononcé à l'unanimité pour le lancement de la procédure. Un vote de section a eu lieu le 26 janvier 2014.

6 électeurs étaient convoqués. Résultat du vote : 6 pour.

Suite au résultat du vote, la procédure de vente sera engagée par acte administratif.

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

**- Section de Bagnard - demande de M. PALMY**

Le Maire rappelle la demande de M.PALMY qui souhaite acquérir la parcelle AY 77 au village de Bagnard. Le conseil Municipal réuni le 08 avril 2013 s'est prononcé à l'unanimité pour le lancement de la procédure. Un vote de section a eu lieu le 26 janvier 2014. 4 électeurs étaient convoqués.

Résultat du vote : 1 pour, 2 contre.

Le résultat du vote étant négatif, le Maire propose au Conseil Municipal de refuser la demande de Monsieur PALMY et de suivre l'avis des sectionnaires.

Pour	Contre	Abstention
6	3	1
	O. BERTRAND (2 voix) J. GALLAND	J.B HERITEAU

**- Section de Sannegrand - demande de Monsieur VAN DER SPEK**

Le Maire rappelle la demande de Monsieur VAN DER SPEK qui souhaite acquérir la parcelle AM 153 au village de Sannegrand. Le conseil Municipal réuni le 05 décembre 2013 s'est prononcé à l'unanimité pour le lancement de la procédure. Un vote de section a eu lieu le 26 janvier 2014. 13 électeurs étaient convoqués.

Résultat du vote : 6 pour, 6 contre, 1 nul.

Le résultat du vote étant équilibré, le Maire propose au Conseil Municipal de surseoir la demande de Monsieur VAN DER SPEK dans l'immédiat, pour attendre une période plus calme et une évolution des relations dans le village.

Après débat, le Conseil Municipal se prononce pour une poursuite de cette vente aux motivations suivantes :

- Le demandeur est agriculteur du village et riverain de la parcelle,

- La Parcelle est nécessaire à l'activité de l'agriculteur : le Conseil Municipal souhaitant maintenir et soutenir l'activité sur la commune,
- Cet agriculteur est le seul à avoir sollicité l'achat de cette parcelle qu'il utilise régulièrement pour les besoins de son activité.

Monsieur Olivier BERTRAND s'étonne que Stéphanie PINGUET, sectionnaire du village de Sannegrand, prenne part au vote.

Pour	Contre	Abstention
6	2	2
	S. DUMONTANT S. PINGUET	E. GRAVEY P. REDON

**Objet : Location du logement n°1 :**

Monsieur le Maire fait part du départ d'Estelle CHAULET.

Une demande de location a été faite par Delphine CIAVALDINI. Il demande au Conseil Municipal l'autorisation pour signer le bail à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

**Objet : Adhésion du SDIS au centre de gestion de la Creuse :**

Monsieur le Maire informe que le SDIS (Service Départemental d'Incendie et Secours) a demandé son adhésion au centre de gestion.

Il rappelle que « lorsqu'une collectivité ou un établissement public administratif sollicite son affiliation au centre de gestion à titre volontaire, le président du centre accuse réception de la demande et en informe immédiatement l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés en les invitant à faire valoir auprès de lui, dans un délai de deux mois, leurs droits à opposition dans les conditions prévues au quatrième alinéa de l'article 15 de la loi du 26 janvier 1984 ».

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

**Objet : Projet de SAGE Cher Amont - avis du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des propriétaires et exploitants riverains de la Tardes qui demandent une réunion d'information avec un représentant du SAGE Cher Amont.

Une réunion sera prévue le 05 mars 2014 à 15h00.

Après débat, le Conseil Municipal souhaite attendre la réunion du 5 mars pour donner son avis.

Pour	Contre	Abstention
10	0	0

**Questions diverses :**

**Courrier de Mme Catherine GIPOULON :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Catherine GIPOULON concernant le Pont Malgat et l'accès aux propriétés riveraines.

Une discussion avec analyse de la situation s'en est suivie. Dans la mesure de ses compétences, la Commune essaiera de trouver des solutions aux problèmes évoqués.

**Motion sur le découpage cantonal :**

La CCAB souhaitait écrire une motion concernant le découpage cantonal. Elle a été mise à l'ordre du jour du Conseil Communautaire et devient caduque puisque le décret est paru au Journal Officiel.

**Elections :**

Le Maire demande aux élus de donner au secrétariat des noms d'assesseurs pour organisation des tours de garde.

**Demande de l'association Feydra Tonnerre :**

L'association Feydra Tonnerre organise du 13 au 17 avril un spectacle dans l'église. Elle demande donc son utilisation. Une convention sera signée entre l'affectataire (Eglise) et l'association pour mise à disposition de l'église.

Séance levée à 23h05

Le secrétaire,

Le Maire,

Serge DUMONTANT